SÈVRES - ANXAUMONT

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

TENUE LE 23 JANVIER 2024 A LA MAIRIE A 20H30

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 janvier 2024

Présents : Monsieur MIGNOT Romain, Maire, Mesdames BLONDEL Alexia, COMMIN Christelle, GAUDIN Dominique, GILLES Patricia, GORGE Anne-Laure, PARENT Bernadette et USE Virginie, Messieurs BLANCHARD Arthur, KOENIGUER Jean, MALLET Patrice, et MEYER Bruno.

Absents :
Monsieur GUILLOTEAU Jean Paul donne pouvoir à Madame PARENT Bernadette.
Monsieur MARCHAND Philippe donne pouvoir à Madame COMMIN Christelle.
Madame PORTRON Virginie donne pouvoir à Monsieur MEYER Bruno.
Monsieur DEBIEN Yves.

Approuve le procès-verbal du précédent Conseil Municipal à l'unanimité.

****

DELIBERATION N°1/2024

ELECTIONS - Elections sénatoriales – désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants

Vu le décret n°2024-9 du 5 janvier 2024 portant convocation du collège électoral pour l'élection d'un sénateur dans le département de la Vienne,

Vu la circulaire du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

➢ Composition du bureau électoral :

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du Conseil Municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes.
La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Les deux membres les plus âgés :

- Madame GAUDIN Dominique
- Madame PARENT Bernadette

Les deux membres les plus jeunes :

- Monsieur BLANCHARD Arthur
- Madame BLONDEL Alexia

Pour la rédaction du procès-verbal, le secrétaire de séance désigné est Madame GILLES Patricia.

➢ Election des délégués :

Une liste de candidats :

- Romain MIGNOT
- Christelle COMMIN
- Arthur BLANCHARD
- Patricia GILLES
- Philippe MARCHAND
- Dominique GAUDIN
- Bruno MEYER
- Anne Laure GORGE

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Monsieur le Président indique que le scrutin doit permettre l'élection de cinq délégués et de trois délégués suppléants.

Il est ensuite procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15

➢ Proclamation des résultats :

Délégués :

- Romain MIGNOT
- Christelle COMMIN
- Arthur BLANCHARD
- Patricia GILLES
- Philippe MARCHAND

Délégués suppléants :

- Dominique GAUDIN
- Bruno MEYER
- Anne Laure GORGE